

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DELIBERATION
93	93	89

PRESENTS	72
POUVOIRS Suppléants	4
POUVOIRS Titulaires	13
ABSENTS	4

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SEANCE DU LUNDI 20 AVRIL 2026

Date de la Convocation
14 AVRIL 2026

Date d’Affichage
14 AVRIL 2026

L’an deux mille vingt-six, le lundi vingt avril à neuf heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d’agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle multiculturelle de Téco, 24 Chemin des Martisses, 81600 Téco, sous la présidence de Monsieur Christophe GOURMANEL, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, ANGOSTO Richard, BACOU Julien, BASTIE Jean-Luc, BATAILLER Claire, BEILLEVAIRE Eric, BERTHOMIEU Joëlle, BES Henri, BOUYSSIE Bernard, BRAYLE Sébastien, BRETAGNE Evelyne, CASTAGNE-BARDI Gabrielle, CATHALAU Jean-Luc, CHARRUYER Sébastien, CHEVALIER Jennifer, CINQ Robert, CORTIJOS Boris, COSTE Solange, DA SILVA Sylvie, DE NARDI Alex, EGUILUZ Bernard, ESTRADA Laurent, ETIENNE Nathalie, FABRE François, FENESTRE Fabien, FERRET Bernard, GAIRIN Guillaume, GAUSSERAND Patrice, GAY Xavier, GERAUD Nicolas, GLAUDIS Frédéric, GOURMANEL Christophe, GRANEL Marie, HEBRARD Pascal, HERIN Christophe, JEANJACQUES Hervé, JONGBLOET François, KAOUANE Louisa, LABORIE Jean-Claude, LAGASSE Patrick, LALANDE Jean-Paul, LAPEYRE Patrice, LHERM Marilyne, LONQUEU Christian, LOYER Elisabeth, MALGOUYRES Michel, MATE Marie-Claire, MAXIMILIEN Danièle, MILLET Anne, MOLINIER Fabienne, MOLLE Jean-Marc, MONSARRAT Francis, MOULIADE Régine, NADAI-PUECH Stéphanie, PAYA Ludivine, PLANTADE Alain, PUIBASSET Pascale, RETHORE Philippe, RIBES Daniel, ROBERT-COLS Pascal, SALVADOR Paul, TERRASSIE Vincent, TERRIER Martine, TERZIEFF Jean-Brice, TREGAN Lara, TURLAN Gilles, VAURS Isabelle, VEIGA DIAS COELHO Mickaël, VERDEIL Benjamin, VERGNES François, VICENTE Béatrice, VIDAL Jonathan, YECHE Francis

Pouvoirs à un conseiller titulaire : BOMPART Jérémie à GLAUDIS Frédéric, BUSCAIL Pascal à BRETAGNE Evelyne, DA COSTA Ceu à VERDEIL Benjamin, AGUERRE Jean-Marc à Claire BATAILLER, Alain ASSIE à Jean-Marc MOLLE, MONTELS Marie à GAUSSERAND Patrice, BOUVIER-BELLEVILLE Sophie à Bertrand BOUYSSIE, NOUVIALE Peggy à VEIGA DIAS COELHO Mickaël, MOUSSU Antony à CASTAGNE-BARDI Gabrielle, HARDY Christelle à HEBRARD Pascal, CARIVEN Michel à BERTHOMIEU Joëlle, BREIL Daniel à CHEVALIER Jennifer, ESCAFFRE Max à ESTRADA Laurent

Pouvoirs au suppléant : DUCOS Lucie à KLEIBER Didier, GRANGER Gwenaël à CAMALET Alain, MARIEU Ghislaine à MARIE Dominique, THOUY Clément à VACHER Magdalena

Absents : MARTIN Thierry (excusé), DOMENECH Thomas (excusé), ALBERGE Laurent, Benoît TRAGNE (Excusé)

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe HERIN

N°77_2026

ACTES : 5.3.2

OBJET DE LA DELIBERATION : 06- Désignation des représentants au Syndicat mixte Gaillac, Cordes sur Ciel et Cités médiévales

Exposé des motifs

Le Syndicat mixte Gaillac Cordes sur Ciel et Cités médiévales a été créé le 1^{er} janvier 2022 entre la Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet et la Communauté de communes du Cordais et du Causse. Il a pour objet d'organiser le développement touristique du territoire notamment au travers d'un Office de tourisme.

La Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet étant membre du Syndicat mixte, il convient de procéder à la désignation des délégués appelés à représenter la Communauté d'agglomération auprès dudit Syndicat mixte, au nombre de 18 délégués titulaires et 18 délégués suppléants.

Le Conseil de communauté,

Oui cet exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.5711-1 à L.5711-6,

Vu l'article L.5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant la possibilité de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux représentations et en en décidant ainsi à l'unanimité pour la présente délibération,

Vu l'arrêté préfectoral du 6 janvier 2026 portant modification des statuts du Syndicat mixte Gaillac, Cordes sur Ciel et Cités médiévales,

Considérant que pour l'élection des délégués des établissements publics de coopération intercommunale avec ou sans fiscalité propre au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre,

- **décide à l'unanimité** que la nomination qui s'effectue en principe à bulletins secrets se réalise comme le permet la réglementation au scrutin public, pour la désignation des représentants au Syndicat mixte Gaillac, Cordes sur Ciel et Cités médiévales,

- **désigne** les 18 délégués titulaires et 18 délégués suppléants suivants pour siéger au sein du Syndicat mixte Gaillac, Cordes sur Ciel et Cités médiévales,

	Titulaires	Résultat du vote
1	GAUSSERAND Patrice (Gaillac)	89 votants 88 votes Pour 1 vote Contre (VEIGA DIAS COELHO Mickaël)
2	BAILHE Eric (Gaillac)	89 votants 89 votes Pour
3	VERDEIL Benjamin (Graulhet)	89 votants 89 votes Pour
4	MALET Christian (Castelnau de Montmiral)	89 votants 89 votes Pour
5	ROQUES François (Lisle sur Tarn)	89 votants 89 votes Pour
6	VIDAL Jonathan (Montans)	89 votants 89 votes Pour
7	GARRIGUES Serge (Rabastens)	89 votants 89 votes Pour
8	GRANEL Marie (Tauriac)	89 votants 89 votes Pour
9	LOYER Elisabeth (Monvalen)	89 votants 89 votes Pour
10	TERRIER Martine (Sainte Cécile du Cayrou)	89 votants 89 votes Pour

11	SALVADOR Paul (Castelnau de Montmiral)	89 votants 89 votes Pour
12	SIEURAC Sandrine (Rivières)	89 votants 89 votes Pour
13	MOULIADE Régine (Larroque)	89 votants 89 votes Pour
14	BEILLEVAIRE Eric (Puycelsi)	89 votants 89 votes Pour
15	PITORRE Michel (Cahuzac sur Vère)	89 votants 89 votes Pour
16	THOUY Justine (Técou)	89 votants 89 votes Pour
17	BEZIO Julien (Labastide de Lévis)	89 votants 89 votes Pour
18	KLEBER Alain (Le Verdier)	89 votants 89 votes Pour

	Suppléants	Résultat du vote
1	DARMANI Corinne (Gaillac)	89 votants 89 votes Pour
2	PUECH Virginie (Gaillac)	89 votants 89 votes Pour
3	HAYMES Béatrice (Graulhet)	89 votants 89 votes Pour
4	FENESTRE Fabien (Salvagnac)	89 votants 89 votes Pour
5	LAMBERTO Marie-Claude (Lisle sur Tarn)	89 votants 89 votes Pour
6	REGNAULT Béatrice (Couffouleux)	89 votants 89 votes Pour
7	GERAUD Nicolas (Rabastens)	89 votants 89 votes Pour
8	TURLAN Gilles (Giroussens)	89 votants 89 votes Pour
9	ESTRADA Laurent (Loupjac)	89 votants 89 votes Pour
10	MARIEU Ghislaine (Saint-Gauzens)	89 votants 89 votes Pour
11	MEDINA Stéphane (Castelnau)	89 votants 89 votes Pour
12	DERRIEUX Jean (Cestayrols)	89 votants 89 votes Pour
13	RECH Nicolas (Sénoillac)	89 votants 89 votes Pour
14	CUENNET Myriam (Puycelsi)	89 votants 89 votes Pour
15	DE SA Karine (Cahuzac sur Vère)	89 votants 89 votes Pour

16	HOUDET Martine (Castanet)	89 votants 89 votes Pour
17	ANGOSTO Richard (Briatexte)	89 votants 89 votes Pour
18	DA SILVA Sylvie (Le Verdier)	89 votants 89 votes Pour

Acte rendu exécutoire
- après transmission en Préfecture

Le 05 MAI 2026

- publication - mise en ligne

Le 05 MAI 2026

et/ou notification

Le

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an, susdits,



Le Secrétaire de séance,
Christophe HERIN

Le Président,
Christophe GOURMANEL